

Comité technique local du 18 décembre

Contribution à l'Audiovisuel Public : Derrick n'est pas mort !

Toulouse, le 20 janvier 2016

Lire notre déclaration liminaire sur notre site internet : <http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgi-bin/resoopage.pl?1365>.

10 ans après l'adossement de la redevance audiovisuelle à la taxe d'habitation, une nouvelle contre-réforme est en marche !

Un directeur de la DRFiP 31, M. Bès, pour ne pas le nommer, a participé activement à la rédaction d'un rapport qui amène aujourd'hui la direction générale à faire évoluer les modalités de contrôle de la contribution à l'audiovisuel public (CAP). La direction devait se renseigner pour savoir si elle pouvait nous transmettre ledit rapport. Elle a dû « manger » notre requête entre le champagne et le caviar de fin d'année !

Ces missions représentent des enjeux importants par rapport à la destination des fonds récoltés. Au-delà du financement public de la télévision et de la radio, c'est aussi la production audiovisuelle publique qui est impactée.

La direction rappelle quelques chiffres :

- budget de plus de 3,5 milliards d'euros
- 23 millions de foyers fiscaux
- plusieurs dizaines de milliers d'entreprises

Ressources de l'audiovisuel public français
(Budget de 3,6 milliards d'euros)



La direction rappelle l'organisation actuelle en deux niveaux.

Au niveau national, le POLRE (Pôle de la Redevance) a été créé à Toulouse, il y a dix ans. Il a en charge deux missions :

- liaison avec les radio-électriciens (vendeurs de télévision) de toute la France. Croisement des fichiers avec la taxe d'habitation.
- gestion de questionnaires par croisement de fichiers avec les câbles opérateurs qui offrent une connexion télévisuelle (free, orange, ...).

Au niveau départemental, les SCRA (Services de Contrôle de la Redevance Audiovisuelle) exploitent un certain nombre de ces questionnaires. Ils interviennent par le contrôle sur pièces des particuliers et par le contrôle sur place pour les particuliers et des professionnels.

Les effectifs des SCRA ont été divisés par deux entre 2005 et 2015 !!!



Selon la direction, cette contre-réforme vise à moderniser et unifier le contrôle sur pièces des particuliers. **C'est le POLRE qui, demain, effectuera le contrôle sur pièces en totalité.**

Le contrôle sur place, des particuliers et des professionnels, sera effectué par les services départementaux. L'objectif est donc de les rapprocher des Pôles Contrôles Expertise (PCE).

Selon la direction, les agents de contrôle effectuent plus de treize sorties par jour. « Ce sont des agents dotés de deux yeux et deux oreilles. Ils ont une méthodologie de travail qui leur permet de rejoindre les PCE. Ils appartiennent au monde du contrôle fiscal. Ils pourront

mobiliser du renseignement pour les services de programmation » !!!

Le bon mot de la direction : « si un barman oublie de vous donner un ticket après la délivrance d'un picon-bière ... il y aura un redressement fiscal derrière ! »

Effectifs :

SCRA : la DRFiP 31 a décidé de transférer **les 4 emplois (1B et 3C)** du SCRA (situé à Balma) vers le PCE de Balma. Lors du CTL Emplois, la DRFiP 31 supprime déjà un emploi de catégorie C. Oups !!!

POLRE : la direction justifie l'attribution de **10 emplois de catégorie C** au POLRE par la nature des missions généralisées : exploitation de courrier, mise à jour d'une application informatique, ...
Le traitement de questionnaires est un travail de masse ... donc pas de problème !

La CGT Finances Publiques 31 a insisté sur la situation déjà dégradée en emplois du POLRE : 4 emplois vacants sur les 12 actuels : 1A et 3B !

La direction dit que l'affectation de collègues sur les emplois vacants et les dix nouveaux emplois transférés ne sera pas sa priorité au **1^{er} septembre 2016**. Il est plus facile d'ajuster les contrôles sur la CAP que les missions dédiées à la paierie régionale par exemple.

La formation se fera en local, sur place !

La direction n'a même pas pensé à demander un budget supplémentaire de vacataires pour le POLRE !!! Mais, pas d'inquiétude, la DRFiP 31 a participé à la réflexion de cette contre-réforme ???

Nos dirigeants ont souvent pour habitude de comparer la situation économique de la France avec celle de l'Allemagne. En se privant de rentrée budgétaire pour une production audiovisuelle de qualité, nous risquons vite de voir revenir Derrick !



Missions :

SCRA : demain, le **PCE de Balma** verra ses missions s'étendre au contrôle sur place de la CAP. La main sur le cœur, la direction nous affirme que « le cœur de métier du SCRA rattaché à Balma sera le contrôle de la CAP, notamment chez les professionnels ». Toujours selon cette même direction, « il n'y aura pas de fongibilité avec les personnels du PCE » !!!!



POLRE : après être allée à la rencontre des personnels du POLRE, la CGT a porté leurs inquiétudes vis-à-vis du calendrier annuel des missions en avril-mai et l'automne.

Nouveau bon mot de la direction en guise de réponse : « il faut attendre la prochaine coupe du monde de football pour avoir des achats intensifs de téléviseurs ». **On comprend mieux pourquoi la DRFiP 31 a été choisie pour animer les groupes de travail nationaux dédiés à la CAP !**

La question du courrier (notamment avoir deux cedex pour les deux applications : ANCRAGE et GARE) est renvoyée à l'étude par le DRFiP 31. **À cette occasion, la CGT Finances Publiques 31 est revenue sur les collègues en charge du courrier à la TTA-CAS qui sont exclus de la prime dédiée aux personnels en charge du téléphone.** Demain, la masse de courrier va augmenter avec l'évolution des missions du POLRE. La CGT Finances Publiques 31 a demandé que la direction revoie sa position.

Indemnitaire : la direction est incapable de répondre à la demande des personnels du POLRE à bénéficier d'une sujétion particulière du fait de leur mission nationale.

Immobilier : la direction travaille à la future implantation avec les personnels du POLRE. Mais réfléchit-elle à cette question avec l'ensemble des personnels du bâtiment des Carmes (TTA-CAS, CPS) ?

La CGT Finances Publiques 31 a voté contre cette restructuration !!!

Vos représentants CGT Finances Publiques 31 :

Boris BEAUDOIN, Rachel TISNÉ BRISON,
Marie-Christine LAINÉ, Séverine BOLOGNESI FOURCADE.
Experts : Caroline VEGA, Jean-Jacques BERGOUGNOUX et Jean-Marc SERVEL.